

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 21 DÉCEMBRE 2015**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le lundi 21 décembre 2015, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants : Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. *Adoption du budget 2016 et du programme triennal des immobilisations.*

220-12-2015

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil adopte le budget «dépenses» qui suit pour l'année financière 2016 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2016
Administration générale	345 765 \$
Sécurité publique	246 637 \$
Transport	559 700 \$
Hygiène du milieu	431 168 \$
Aménagement, urbanisme et développement	111 305 \$
Loisirs et culture	146 989 \$
Frais de financement	17 911 \$
Remboursement de la dette à long terme	194 761 \$
Amortissement	<u>(218 088) \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES	1 836 148 \$

Le Conseil adopte le budget «revenus» qui suit pour l'année financière 2016 :

	BUDGET 2016
Taxes	1 611 744 \$
Paiements tenant lieu de taxes	162 \$
Transferts	190 166 \$
Services rendus	37 865 \$
Imposition de droits	63 000 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	2 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	114 851 \$
Transfert aux activités d'investissement	<u>(188 640) \$</u>
TOTAL DES REVENUS	1 836 148 \$
SURPLUS	0 \$

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS			
	2016	2017	2018
Réserve voirie	31 440 \$		
Citerne		30 000 \$	
Routes	260 644 \$	210 000 \$	240 000 \$
Projet St-Louis	10 000 000 \$		
Projet Station		6 000 000 \$	
Logiciel des permis	10 000 \$		
Bâtiments (via rail et électricité édifice municipal)	45 000 \$		
Halte routière	16 556 \$		
Réserve Q2r22	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
	10 373 640 \$	6 250 000 \$	250 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

221-12-2015

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20H13.

Rosaire Ouellet, Maire

Sylvie Dionne, Secrétaire-trésorière